

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2022**

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Premier Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

23 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU M. LABRE, Mmes LECOIN, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, DASSONVILLE, Mme LEROY, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, PONTHEUX, GORNIAC, MAAROUFI, DOISY, M. RIVIERRE.

5 POUVOIRS : Mmes DEFRANCE, KOSITZKI, MANIA, M.M. COSSART, WAVRANT.

1 EXCUSÉ : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LEROY.

OBJET : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer la subvention suivante :

- American kempo karaté	200 €
- Amicale du personnel communal	200 €
- Amicale laïque de Pont	200 €
- Amicale laïque de Flers-Centre	200 €
- Anciens combattants Pont	200 €
- Anciens combattants Flers	200 €
- ARAD	200 €
- Avenir basket flersois	200 €
- Cyclo club flersois	200 €
- Donneurs de sang Flers	200 €
- FNATH	200 €
- Judo club flersois	200 €
- La boule flersoise	200 €
- Les amis de Pont	200 €
- Les baroudeurs flersois	200 €
- Médaillés du travail	200 €
- Pont de la Deûle futsal	200 €
- Secouristes flersois	200 €
- Union écologique flersoise	200 €
- Union sportive Pont-Flers	200 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX Suivent les signatures.

Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Publié le 13/07/2022

Envoyé en Sous-Préfecture le 13/07/2022

Réceptionné en Sous-Préfecture le 13/07/2022